



DEMANDE D'AUTORISATION ABATTAGE ARBRES

Avis d'enquête

Commune de Borex

District de Nyon

La Consultation publique de 30 jours est ouverte

du _____ au _____

Rue :	Numéro :
N° de parcelle :	Plan de situation avec indication des arbres à abattre doit être joint à la demande

Acteurs

☐ Propriétaire(s) ☐ Promettant(s) acquéreur ☐ Bénéficiaire d'un droit distinct et permanent

Nom :	Prénom :
Nom :	Prénom :
Rue :	Numéro :
Numéro postal :	Localité :
Numéro ① fixe :	Numéro ① portable :
Adresse E-mail :	

Types d'arbres

- ☐ Arbre de 30 cm de diamètre et plus, mesurés à 1,30 m du sol
☐ Cordons boisés
☐ Boqueteaux
☐ Haies vives

Tous les arbres de 30 cm de $\varnothing$ et plus, mesurés à 1,30 m du sol, ainsi que les cordons boisés, les boqueteaux et les haies vives sont protégés. Les $\varnothing$ des troncs multiples sur un même pied mesuré à la même hauteur sont additionnés. Sont exclus les arbres fruitiers.

Les dispositions de la législation forestière demeurent réservées.

Nombre	Espèce	$\varnothing$ cm	Essence	Hauteur	Age	Etat de santé

L'autorisation d'abattage peut être assortie de l'obligation pour le bénéficiaire de procéder, à ses frais, à une arborisation compensatoire déterminée, d'entente avec la Municipalité (nombre, essence, surface, fonction, délai d'exécution). Les essences locales sont favorisées dans tous les cas, ainsi que les espèces résistantes au feu bactérien.

Signature du propriétaire :

Lieu et date :

Signature du propriétaire :

Lieu et date :